

Le bilan en ergothérapie

Enfant - adolescent - adulte - personne âgée



POURQUOI UN BILAN EN ERGOTHÉRAPIE ?

- Évaluer les conséquences des troubles cognitifs d'une personne sur la réalisation de ses activités, dans sa vie quotidienne.
- Évaluer l'effet positif ou négatif de l'environnement physique et humain sur la réalisation des activités.
- Évaluer le degré d'autonomie de la personne dans la réalisation de ses activités

Comment ce bilan est-il réalisé ?

4h minimum pour une évaluation complète
(et 2h minimum de cotation et rédaction pour l'ergothérapeute)

1. Une anamnèse la plus complète possible :

Historique du développement et des difficultés rencontrées.

Le but étant d'obtenir un maximum d'indices sur la situation, d'évaluer les répercussions en vie quotidienne, ainsi que de connaître et prendre en compte les différents autres bilans réalisés, afin de dégager des hypothèses de troubles pour préparer le bilan.

L'entretien est réalisé avec :

- les parents et l'enfant (déroulement de la scolarité, difficultés observées par les parents ainsi que par les enseignants ; antécédents médicaux et familiaux...)
- ou avec l'adulte concerné (difficultés dans la vie quotidienne et/ou professionnelle, autonomie, antécédents médicaux et familiaux...).

Durée : 1h

2. Un bilan global composé de :

Tests normés : évaluation de la sensibilité, de la motricité globale, de la motricité fine, des praxies...

Observations cliniques : aspects plus qualitatifs du comportement, de l'autonomie dans les tâches de la vie quotidienne...

L'ergothérapeute est très prudent dans le choix des tests et leur interprétation.

Il n'y a jamais de bilan standard, les épreuves diffèrent selon l'âge, la problématique, etc. L'utilisation de tests standardisés permet de situer précisément les performances de l'enfant/l'adulte par rapport à celles des personnes du même âge.

Durée : 2h
en moyenne

3. Une rédaction de compte rendu de ce bilan :

Les tests sont cotés en fonction de l'âge et l'ergothérapeute rédige : la problématique identifiée, les résultats obtenus, les points faibles et les points forts sur lesquels s'appuyer, les recommandations pour l'entourage (les parents, l'équipe enseignante, les autres intervenants, le conjoint...).

Durée : 2h
en moyenne

4. Une restitution orale et écrite aux parents et à l'enfant et à l'adulte et à son aidant :

Pour une bonne compréhension et une bonne appropriation de leur part qui sera très importante pour la suite du parcours de vie.

Durée : 1h

Si nécessité de plus de temps possible de rajouter 1 ou 2 séances à la demande)